

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/01/2021

Présents : MM BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BRANTHOME Valérie, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIOUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe, BONNETERRE Alexandra

Excusé : Mme BONNETERRE Alexandra

Secrétariat : Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme BRANTHOME Valérie.

### 1- Délibérations à prendre

- **Délibérations autorisant à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget :**  
Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité de ses présents décide de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2021.
- **Achat du terrain au Bourg de M. DESCHAMPS :** M. le Maire rappelle que la commune a préempté sur la parcelle de M. Deschamps E 199, Rue Marc Leproux. Cette parcelle est mitoyenne de terrains, déjà à la cote de la commune. Pour de futurs projets il conviendrait de l'acquérir. A l'unanimité le Conseil approuve cette acquisition pour la somme de 8331 € et autorise M. le Maire à poursuivre les démarches engagées.
- **Fixation d'un prix de vente pour les nouvelles demandes d'achat de terrain communal attenant à un bien bâti :** actuellement un terrain communal, bien de village, délaissé de voirie, non constructible est vendu par la commune 30 centimes le m<sup>2</sup>. M le Maire propose que ce tarif soit revalorisé à 1€ lorsque ce bien est attenant à un bien bâti, ce dernier apportant ainsi une plus-value à l'ensemble. Avis favorable du Conseil.
- **Chez Pinot : déclassement et classement de la voie communale, projet de découpage des lots à céder en vue de l'enquête publique :** Mme Chanlaud Aurélie est propriétaire des parcelles situées à Chez Pinot D 581 et 582. Elle souhaiterait faire l'acquisition d'une bande de terrain en bordure de sa propriété. La commission des travaux s'était rendue sur place en novembre. Un courrier a été adressé à chaque riverain du bien de village et de la voie communale les invitant à assister le 8 janvier 2021 à une réunion sur place en présence du géomètre, afin de délimiter les lots à céder. Seuls, MM SMITH et PERICHAUD n'ont pas pu être présents. Les autres riverains ont validé le découpage proposé ainsi que les devis de bornage à la charge des futurs acquéreurs. Le Conseil Municipal valide le principe suivant : afin de ne pas bloquer le dossier, la commune fait l'avance des frais de bornage pour les lots de MM SMITH et PERICHAUD. Ces frais seront ensuite récupérés lors de la vente des lots. Il est maintenant possible de poursuivre le déclassement, classement de la voie communale par une enquête publique, ainsi que la consultation des riverains de la partie « bien de village ».
- **Demande de subvention « Dotation d'état » 2021 :** la commune souhaite cette année convertir le bâtiment mairie – écoles aux énergies renouvelables. Remplacement de la chaudière fioul par une chaufferie à granulé de bois, et la mise en place une isolation thermique pour combles perdus afin de rendre ce bâtiment moins énergivore. Pour pallier les nombreux épisodes caniculaires que nous traversons au fils des ans, le projet serai accompagné de l'installation d'un system de climatisation pour la partie supérieure du bâtiment, qui regroupe les 3 classes, la mairie et l'agence postale  
Le conseil approuve et donne pouvoir au Maire pour déposer les demandes de subventions.
- **Approbation du Conseil pour encaissement du chèque d'assurance Groupama :** lors du dernier orage du 12 août 2020 le transformateur et les ampoules qui éclairent la fontaine ont subi la foudre. Les dégâts sont intégralement pris en charge par l'assurance moins la franchise. A savoir 773.33 (devis SAS Danglede) – 270.66 € (vétusté) = 502.67 €. Le conseil donne son accord pour encaisser ce chèque.
- **RD349 – Carrefour à la Maison Neuve :** la voie communale qui débouche sur la RD 349 est circulée par des bus scolaires. Les chauffeurs de bus ont fait remonter un problème de sécurité, de non-respect de la priorité à droite et de visibilité. Il convient pour sécuriser cette voie la mise en place d'un panneau STOP. Le conseil approuve.

### 2- Décisions diverses

- Prêt du Tivoli pour les Archers du 28/06/2021 au 12/07/2021 sous réserve que la crise sanitaire permette le maintien de cet événement
- Travaux de rafraichissement du hall de la mairie se feront en régie

### 3- Informations Diverses

- À la suite de la rencontre du 15 janvier 2021 de Charente Eaux pour le projet d'étude de réfection des lagunes, un compte rendu a été émis.
- Les travaux en régie de l'étage du Comptoir des Lions touchent à leur fin.
- Plan numérique du SIVOS en cours
- Le site internet avance bien Mme Fétis et M. le Maire enrichissent les rubriques
- Projet de dotation d'état le dossier de demande de subventions va être déposé
- Un RDV 28/01/21 18h. M. David Largillière et son épouse ont créé une association afin de venir en aide aux plus démunis par le biais de paniers solidaires.
- Bike Park : bonne avancée des travaux, clôture commandée à Bâtimarché et sera posé par les cantonniers. La Barrière sélective sera réalisée par l'entreprise DLand. Le Confolentais vient Samedi 23 janvier à 11h.

### 4- Réunions à venir

- **Commission de travaux : samedi 23 janvier à 9 h 30**
- **Visite de M. SAVY Benoît, président du SIGIV au Moulin de la Cour et à l'étang du Chambon le mardi 9 mars 2021**
- **Commission finances : date à prévoir**
- **Entretien individuel de l'ensemble du personnel : le vendredi 5 février 2021**

**Prochain Conseil Municipal envisagé le :**

**Jeudi 11 mars 2021 à 20h30**

*Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h.*